

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de la Haute-Garonne

Démarrage un peu difficile. L'heure n'est pas appropriée pour les mater, c'est tard. 3 à 4 enfants sont réguliers et d'autres tournent. Certains enfants décrochent au bout d'un moment.

Alae: Solliciter le retour des enfants.

Bilan mitigé.



Retour sur l'intervention de l'intervenant théatre MJC Lherm en élémentaire les vendredis de 16h30 à 17h30 - 7 séances:

Les enfants qui se sont inscrits sont majoritairement des grands. Nécessité d'avoir un groupe homogène. Les 12 inscrits sont réguliers et viennent avec plaisir. L'activité a bien fonctionnée.





MAIRIE DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de la Haute-Garonne



Autres intervenants possible?

<u>Intervenante sur la mater (contact Aniko SAGODI)</u>: activité autour des livres. Lecture de conte. Valérie CRABERE (ancienne directrice de la crèche de Ste Foy). L'intervention n'a pas été possible.

<u>Eveil musical/musique (contact Nathalie MARTINET)</u>: intervenante du Lherm. Maternelle/élémentaire. Plutôt mars/avril. Recontactée plutôt pour mai/juin après la période du spectacle. Pourquoi pas entre 12/14 mieux adapté pour les maters. 45 min et 45 min pour les 2 services. Un peu cher 65€ /2 séances 45 min.

<u>Cirque</u>: une pers intervenante qui a travaillé avec la mjc de St Lys. OK pour mai/juin. Tarif: 30€/1h. Elémentaire CP/CE1/CE2. jonglage, acrobatie et expression corporelle. Permettrait d'équilibrer l'activité théâtre qui a été pour les grands de l'élémentaire.

<u>MJC St Lys</u>: Pour les CM1/CM2 pour faire un lien avec le collège. Pour la période de mai/juin. Proposition de faire venir un intervenant beat box avec un animateur mjc St lys. Représentation à la kermesse. Facturation à voir.





Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ould de l'intervention de personnes bénévoles ?

Nous avons identifié potentiellement 2 personnes susceptibles d'intervenir.

Nous avons rencontré ces personnes :

Intervention danse -théatre : Chloé NOLD-PADERNI

Intervention possible de Chloé sur activité danse ou théâtre. Pas de préférence de sa part. Danse plus judicieux car l'intervenante Alae danse est en congé parental et activité théâtre proposée au 1er trimestre par des intervenants extérieurs.

Intervention auprès des élémentaires quel que soit l'âge. Voir s'il est judicieux de faire 2 groupes par âge.

Proposition d'intervention à partir de la semaine du 19 janvier. Chloé connaitra son emploi du temps à priori 2è semaine de janvier et en fonction proposera le jour qui lui convient.

Intervention sur 1 heure de 16h25 à 17h25, un jour par semaine, possible jusqu'à fin d'année.

L'activité aura lieu à la salle des fêtes. Le transfert des enfants se fera avec un animateur ALAE. L'animateur restera toute la séance au moins à la première séance complète et ensuite en fonction, selon le besoin.

Les 3 premières séances (avant les vacances de février) seront des séances de découverte sans engagement des enfants. Après les vacances de février, choix d'un groupe d'enfants (10 maxi) pour préparer un spectacle pour la représentation de l'ALAe le 17 avril. Ensuite il pourra y avoir un 2è spectacle à la kermesse ou lors d'une représentation, avec les parents, dédiée.

Les maternelles? Possibilité de mettre un 2è créneau dans la semaine sur la période de mai-juin pour les maternelles, à l'école maternelle. Et d'intégrer les maternelles au spectacle de fin d'année des élémentaires (à la kermesse ou dédié).

Une convention sera signée entre la mairie et Chloé. Chloé devra uniquement fournir son assurance responsabilité civile. Les enfants restent sous la responsabilité de l'ALAe.

Nous remercions tous Chloé pour sa démarche.

Intervention sur les devoirs surveillés – rencontre avec Joelle ESCALLE :

Mme ESCALLE ne souhaite pas intervenir en l'état sur le créneau des devoirs surveillés. Ancienne institutrice elle aurait souhaité voir se monter une organisation spécifique d'aide aux enfants en difficultés en lien avec le CCAS, les parents d'élèves, les instituteurs. Question a été posée au CCAS du besoin sur Ste Foy.

Ste Foy pas forcement en zone prioritaire.





• Quid de l'intervention d'associations de Ste Foy :

Travail démarré par Guillaume DESTOUMIEUX. Les associations ont été contactées pour voir si elles seraient prêtes à faire une intervention (sur 1, 2, 3 séances dans les créneaux horaires définis ci-dessus) dans le cadre des rythmes scolaires.

Intervention via agora/festival du livre ? Question est posée à l'APE de voir s'il ne serait pas possible de faire une intervention compte tenu des liens entre Agora et APE.

Décision pour la période à venir ?

Intervention sur la période de Chloé PADERNI sur l'élémentaire avec une activité danse. Egalement jusqu'en avril, préparation du spectacle, démarrage du jardin.

Sur la période suivante, on envisage de faire intervenir des intervenants ou assoc listées précédemment.

Réponse à donner sur les intervenants au plus tôt.

 Projet agrandissement maternelle avec création d'une salle ALAe : La consultation des architectes a eu lieu et il a été décidé de passer par Christelle CHARRIER, présente sur le village.

Une subvention a été demandée (votée au dernier Conseil Municipal) auprès de la CAF/conseil général. Une autre le sera pour le DETR (Dotation des Equipements Territoire Ruraux)- à voter au conseil municipal de ce soir.

Cette dernière demande de subvention nécessite d'avoir d'ores et déjà des plans et un projet bien défini.

Nous avons donc rediscuté les solutions et choix faits en commission école avec les 2 architectes consultés.





Les 2 architectes ont été dans le même sens, pour préférer la solution que nous avions présentée, mais écartée en raison des problèmes de fissures dans la cour, qui est de réaliser une salle dans le prolongement des autres classes(cf plan)

Nous suivons donc l'avis de notre architecte et retenons cette solution sachant qu'elle répond aux besoins recensés lors de notre commission école de juin, à savoir :

- Créer une salle de surface équivalente à la salle de classe utilisée l'an dernier (52m²);
- Créer une salle accessible par l'intérieur de l'école maternelle, n'obligeant pas les enfants à se déshabiller et à se rhabiller.

Cela d'autant plus que les raisons motivant ce choix sont des raisons de sécurité (sécurité lors de la réalisation du chantier, sécurité pour répondre aux normes d'un bâtiment recevant du public).

D'autre part, les problèmes de fissures dans la cour ne sont pas résolus mais nous nous sommes rendu compte que la mise en œuvre de la solution d'extension sous le préau ne peut pas, non plus, être réalisée tant que les problèmes de fissures dans la cour ne sont pas résolus. Plusieurs courriers et appels vers l'assurance ont été faits ce dernier mois afin d'activer ce dossier.

Dans la solution sous préau, nous étions également dans l'obligation de se mettre sur les fondations, ce qui conduit à une salle de moins de 45m².

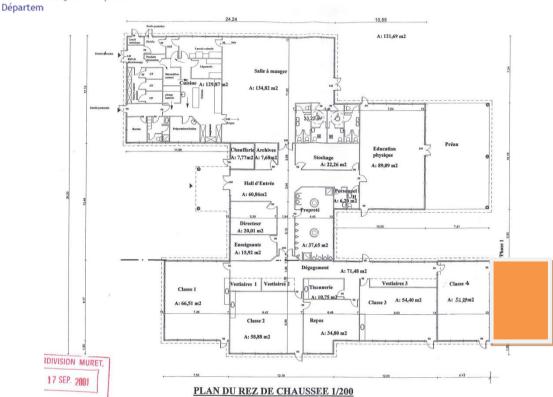
Une commission spécifique sera à nouveau faite sur ce sujet dès que nous aurons des plans un peu plus précis et avant dépose des plans définitifs pour une demande de permis de construire.





Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



 <u>Réflexion sur l'investissement</u> qui peut être fait avec la subvention touchée ou à toucher par la mairie pour la mise en place de la réforme des rythmes en 2013. La subvention est reconduite en 2015 si la commune met en place un PEDT (en cours avec la communauté des communes)

Subvention 30000€ au total sur 2013/2014. Aujourd'hui 7200€+14760€ (21960€) réellement versé.

La réalisation d'un City Stade à côté du Cross Boss est en cours d'étude. Des élémentaires pourraient l'utiliser même entre midi et deux après ou avant le repas.

Néanmoins budget lourd. Mais on peut défendre le projet. La question du terrain est encore à étudier.

